

Élections à la chambre d'agriculture d'Île-de-France

L'élection des membres de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France aura lieu le 31 janvier 2019. La révision des listes électorales est en cours : vous pouvez vous y inscrire.

Mis en ligne le 30 juillet 2018



Les listes électorales sont divisées en 2 catégories :

Électeurs individuels

- > [Avis annonçant la révision des listes électorales](#)
- > [Demande d'inscription \(date limite : 15 septembre\)](#)

Groupements professionnels agricoles

- > [Avis annonçant l'établissement des listes électorales](#)
- > [Demande d'inscription \(date limite : 1^{er} octobre\)](#)

Où envoyer votre demande ?

Les demandes d'inscription doivent être adressées à la Commission d'établissement des listes électorales :

Préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris
Bureau des élections
5, rue Leblanc



☰ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS